

'Gobert, Dr E'

**Publication/Creation**

1913

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/mff98m7j>

**License and attribution**

Works in this archive created by or for Henry Wellcome or the Wellcome organisation are available under a CC-BY license. Please be aware that works in this archive created by other organisations and individuals are not covered under this license, and you should obtain any necessary permissions before copyright or adapting any such works.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

GOBERT, DR. E. TUNIS

1913

H. M. M.

le 16 mai 1913.

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre bonté en envoyant le moulage en plâtre d'une inscription latine trouvée à Korbous pour le Musée Historique-Médical. Cette inscription est très intéressante et elle constituera une addition importante à l'exposition. Ce sujet m'intéresse beaucoup, et j'espère, quand je serai moins affairé, y faire encore attention.

Agreez, Monsieur, mes remerciements et l'expression de mes meilleurs sentiments.

M. le docteur E. Gobert,  
Etablissement Thermal,  
Korbous,  
Tunis.

Translation of letter from D<sup>r</sup> E. Gobert, 7 May 1913.

I have had sent to the Historical Museum, which you are organizing, a plaster mould of a Latin inscription found at Korbous, which fixes the date of the construction of Roman thermae of Carthage at from ~~B.C.~~ 43 - 44 B.C. This inscription is most curious and important in that it tells of the building of a solarium, which seems to indicate here clearly a terrace ~~foreground~~ <sup>for</sup> heliotherapy.

This inscription says:

"Decimus Laelius Balbus, son of Decimus, quaestor for the praetor, has attended to the building of sweating-rooms, of the massage chamber and of the terrace —"

P.T.O.

I hope this inscription, which is I believe unique of its kind, will be of sufficient interest to be accorded a prominent place in your collection.

We have a stereotype plate at your disposal, when you print a catalogue.

Le 7 Mai 1913

Service Médical

Historical Medical Museum  
London



Cher Monsieur,

Je vous fais espérer, à  
l'intention du Musée historique  
de la médecine que vous  
organisez, un moulage en plâtre  
d'une inscription latine  
trouvée à Korbous, qui fixe la  
date de la construction des  
Thermae romaines de Carthage  
à 43-44 ans avant J.C.  
Mais cette inscription est surtout  
curieuse et importante en ce  
qu'elle annonce l'édification  
d'un solarium, qui semble  
bien désigner ici une  
serrasse à héliothérapie.

Cette inscription du marbre  
"Decimus Calpurnius Balbus, fils  
de Decimus, questeur pour le  
préteur, a pris soin de  
l'édification des études, de  
la salle de massage et de  
la Terrasse à construire."

J'espère que cette inscription,  
je crois unique en son genre,  
sera d'un intérêt qui vous  
semblera suffisant pour figurer  
en bonne place dans votre  
collection.

Vous Tenez un cliché à  
votre disposition, lorsque vous  
reprimerez un catalogue.

Recevez, Monsieur,  
l'assurance de mes sentiments  
distingués.

S<sup>r</sup> E. Gobert  
Korbous  
Tunis -

This inscription found at Korbous is now in the Bardo-museum (Tunis) — Interesting for history of heliotherapy —

Korbous (Aguas Carpitanae) was the spa and health resort of punic and roman Carthage. Around its sodio-chlorinated hot springs were found the remains of its baths and



thermal buildings. It is now growing a new hydropolis —

Decimus LAELIVS. Decimi. Filius BALBVS  
Questor. PRO. Praetore. ASSA. DESTRICTARIUM  
SOLARIVM QVE FACIVNDV. COERAVIT





D·LAELIVS·D·F  
BALBVS·Q·PRO·  
PR·ASSA·DESTRIC·TAR  
SOLARIVM·Q·VE  
FACI·VNDV·COERAV



D·LAELIVS·D·F·  
BALBVS·Q·PRO·  
PR·ASSA·DESTRIC·TAR·  
SOLARIVMO·VE·  
FACIVNDV·COERAV

# LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . 40 centimes.  
Dep. et Étr. 45 centimes.

|  |  |  |   |  |  |   |   |  |  |  |  |
|--|--|--|---|--|--|---|---|--|--|--|--|
| <p align="center">— ADMINISTRATION —</p> <p><b>MASSON ET C<sup>e</sup>, ÉDITEURS</b><br/>120, boulevard Saint-Germain<br/>PARIS (VI<sup>e</sup>)</p> <p>ABONNEMENTS :<br/>Paris et Départements . . . 40 fr.<br/>Union postale . . . . . 45 fr.</p> <p>Les abonnements partent<br/>du commencement de chaque mois.</p> | <p align="center">— DIRECTION SCIENTIFIQUE —</p> <table border="0"> <tr> <td data-bbox="494 1075 678 1142"> <p><b>F. DE LAPERSONNE</b><br/>Professeur<br/>de clinique ophtalmologique<br/>à l'Hôtel-Dieu.</p> </td> <td data-bbox="694 1075 917 1142"> <p><b>L. LANDOUZY</b><br/>Doyen de la Faculté de médecine,<br/>Professeur de clinique médicale,<br/>Membre de l'Académie de médecine.</p> </td> <td data-bbox="933 1075 1149 1142"> <p><b>H. ROGER</b><br/>Professeur de Pathologie expérim.,<br/>Médecin de l'Hôtel-Dieu,<br/>Membre de l'Académie de médecine.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="494 1142 678 1209"> <p><b>E. BONNAIRE</b><br/>Professeur agrégé,<br/>Accoucheur et Professeur en chef<br/>de la Maternité.</p> </td> <td data-bbox="694 1142 917 1209"> <p><b>M. LETULLE</b><br/>Professeur à la Faculté,<br/>Médecin de l'Hôpital Boucicaut,<br/>Membre de l'Académie de médecine.</p> </td> <td data-bbox="933 1142 1149 1209"> <p><b>M. LERMOYER</b><br/>Médecin<br/>de l'Hôpital Saint-Antoine,<br/>Membre de l'Académie de médecine.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="494 1209 678 1254"> <p><b>J.-L. FAURE</b><br/>Professeur agrégé,<br/>Chirurgien de l'Hôpital Cochin.</p> </td> <td colspan="2" data-bbox="821 1209 1149 1254"> <p><b>F. JAYLE</b><br/>Ex-chef de clin. gynécologique à l'Hôp. Broca,<br/>Secrétaire de la Direction</p> </td> </tr> </table> | <p><b>F. DE LAPERSONNE</b><br/>Professeur<br/>de clinique ophtalmologique<br/>à l'Hôtel-Dieu.</p>                                | <p><b>L. LANDOUZY</b><br/>Doyen de la Faculté de médecine,<br/>Professeur de clinique médicale,<br/>Membre de l'Académie de médecine.</p> | <p><b>H. ROGER</b><br/>Professeur de Pathologie expérim.,<br/>Médecin de l'Hôtel-Dieu,<br/>Membre de l'Académie de médecine.</p> | <p><b>E. BONNAIRE</b><br/>Professeur agrégé,<br/>Accoucheur et Professeur en chef<br/>de la Maternité.</p> | <p><b>M. LETULLE</b><br/>Professeur à la Faculté,<br/>Médecin de l'Hôpital Boucicaut,<br/>Membre de l'Académie de médecine.</p> | <p><b>M. LERMOYER</b><br/>Médecin<br/>de l'Hôpital Saint-Antoine,<br/>Membre de l'Académie de médecine.</p> | <p><b>J.-L. FAURE</b><br/>Professeur agrégé,<br/>Chirurgien de l'Hôpital Cochin.</p> | <p><b>F. JAYLE</b><br/>Ex-chef de clin. gynécologique à l'Hôp. Broca,<br/>Secrétaire de la Direction</p> |  | <p align="center">— RÉDACTION —</p> <p align="center">SECRÉTAIRES</p> <p align="center"><b>P. DESFOSSÉS</b></p> <p align="center"><b>J. DUMONT</b></p> <p>Les Bureaux de rédaction sont ouverts<br/>à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi,<br/>Vendredi, de 5 heures à 6 heures.</p> |
| <p><b>F. DE LAPERSONNE</b><br/>Professeur<br/>de clinique ophtalmologique<br/>à l'Hôtel-Dieu.</p>  | <p><b>L. LANDOUZY</b><br/>Doyen de la Faculté de médecine,<br/>Professeur de clinique médicale,<br/>Membre de l'Académie de médecine.</p>  | <p><b>H. ROGER</b><br/>Professeur de Pathologie expérim.,<br/>Médecin de l'Hôtel-Dieu,<br/>Membre de l'Académie de médecine.</p> |   |  |  |   |   |  |  |  |  |
| <p><b>E. BONNAIRE</b><br/>Professeur agrégé,<br/>Accoucheur et Professeur en chef<br/>de la Maternité.</p>   | <p><b>M. LETULLE</b><br/>Professeur à la Faculté,<br/>Médecin de l'Hôpital Boucicaut,<br/>Membre de l'Académie de médecine.</p>  | <p><b>M. LERMOYER</b><br/>Médecin<br/>de l'Hôpital Saint-Antoine,<br/>Membre de l'Académie de médecine.</p>                      |   |  |  |   |   |  |  |  |  |
| <p><b>J.-L. FAURE</b><br/>Professeur agrégé,<br/>Chirurgien de l'Hôpital Cochin.</p>   | <p><b>F. JAYLE</b><br/>Ex-chef de clin. gynécologique à l'Hôp. Broca,<br/>Secrétaire de la Direction</p>   |  |   |  |  |   |   |  |  |  |  |

## SOMMAIRE

- ARTICLES ORIGINAUX**
- CH. ACHARD, CH. FOIX et H. SALIN. L'origine des hémolysines, p. 129.
  - S. BONNAMOUR et A. IMBERT. De la recherche en clinique de l'acétone et de l'acide diacétique, p. 130.
- LE MOUVEMENT MÉDICAL**
- A. GOUGET. Le traitement de la leucémie par le benzol, p. 131.
  - B.-G. DURAMEL et G. REBIÈRE. Etude expérimentale du fer colloïdal électrique, p. 133.
- SOCIÉTÉS DE PARIS,** p. 133.

## LA CURE DE SOLEIL A TRAVERS LES AGES

En médecine, comme dans tout le cercle des connaissances humaines, il n'est pas d'innovation qui ne puisse se réclamer d'un précédent. « Tout a été dit depuis qu'il y a des hommes et qui pensent », affirmait le moraliste. Mais, avant même de penser, les hommes furent malades et ainsi ils cherchèrent autour d'eux de quoi soulager leurs maux. On s'imagine malaisément tout ce que peut imaginer un malade pour arriver à ce résultat.

Lorsqu'il y a peu de temps, de savants hydrologistes découvrirent la richesse en urane d'une source perdue en Italie, ils se demandèrent si l'on

jeune science, dans son orgueil, rejetait dédaigneusement.

A notre temps, tandis que bien des esprits voudraient transformer le cabinet du médecin en laboratoire ou, à distance, le diagnostic se poserait uniquement d'après l'examen des différents liquides physiologiques ou pathologiques que ramèneraient des ponctions multiples, d'après leurs réactions chimiques, leurs formules leucocytaires, leur degré de cryoscopie, leur flore bactérienne et bien d'autres, il n'est pas défendu d'imaginer quelque futur clinicien du xx<sup>e</sup> siècle faisant part à ses élèves de procédés d'exploration tout nouveaux, qu'il appellerait : l'inspection, la palpation, la percussion et l'auscultation.

elle existait néanmoins ; les premiers guérisseurs durent faire appel tout naturellement aux forces physiques en présence desquelles ils vivaient, et qui leur semblaient avoir d'ailleurs une origine surnaturelle ; ils ne faisaient souvent, en cela, qu'imiter l'instinct des animaux.

Constatons, à ce sujet, que toutes les cavernes préhistoriques sont orientées au Sud ou à l'Est, face au soleil. Cette précaution constante répondait certainement à un but hygiénique, et il est probable que les abris anfractueux situés près des issues furent autant de « cagnards », comme on dirait aujourd'hui en Provence, où vieillards et valétudinaires venaient prendre le soleil.

En abandonnant l'hypothèse pour le document historique, nous verrions, si nous faisons remonter l'héliothérapie au culte du soleil, que de tout temps et dans tous les pays, les hommes effrayés

« De l'ombre épouvantable et de la nuit sans fond » célébrèrent le clair et bon soleil.

Les Egyptiens, doyens de la civilisation, dans leurs hymnes religieux et leurs rituels funéraires, célébraient les bienfaits de Ra, soleil, dieu grand, qui, ennemi d'Apophis, dieu des nuées, dispense la vie et la santé aux hommes.

A Babylone, Mardouk, dieu du Soleil, était fils d'Anou, dieu du Ciel et père de Nabou, qui fait mûrir les moissons. Mergal, dieu des Midis brûlants, est également créateur, et, dans le même rôle, Gibil est le défenseur des hommes contre la peste. C'est encore à Samas, dieu solaire de Sippara, que s'adresse ce cantique d'actions de grâce : « Ta lumière c'est la joie, ta lumière c'est la santé. »

Chez les Phéniciens, Baal, dieu du Soleil brûlant et de la force, personnifié par les attributs de la génération mâle, fut en même temps un dieu guérisseur. Melek, au contraire, c'était le dieu solaire destructeur, le dieu de la sèche-

resse. C'est pour apaiser sa colère et appeler la pluie qu'on lui offrait ces horribles sacrifices d'enfants décrits dans *Salammbô*.

Zeus, le père de l'Olympe, fut aussi le dieu solaire de la Crète. Apollon, en son temple de Delos, parmi bien d'autres attributions, faisait commerce de miracles au nom du soleil. Hélios, dieu toujours jeune, à la chevelure flamboyante, avait des sanctuaires sur le Taygète, à Corinthe, à Argos, à Trézène, à Elie, et sa statue colossale s'élevait sur l'île de Rhodes.

Sol était un des douze dieux du Latium. Plus tard, suivant la coutume de Rome, tous les dieux solaires des peuples vaincus eurent leurs autels au Forum.

En Orient, les Japonais honorent encore Amatarenou, dieu solaire, et les Chinois associent le culte solaire à celui du dieu générateur. Chez les Hindous, nombreuses sont les déifications du soleil : Mitra combat la maladie et la mort, Indra féconde la terre. Mais les plus grands honneurs reviennent aux frères Açvins, divins cochers du soleil levant et grands thérapeutes ; ils ne se contentent pas de guérir les maux d'yeux et de rendre la vigueur aux hommes impuissants, ils redonnent la vue aux aveugles, la jeunesse aux vieillards, la fraîcheur aux femmes fanées.

Enfin, partout dans les cinq parties du monde, à Java comme au Mexique, en Germanie et chez les Finnois, le culte du soleil fut en honneur et, en ce qui nous intéresse, on lui attribue avec la puissance créatrice le pouvoir de guérir les maladies et souvent même d'en préserver le genre humain.

\*\*\*

Aux époques primitives, la médecine était inséparable de la religion : les prêtres, au nom du dieu guérisseur, pratiquaient une thaumaturgie qu'ils avaient appuyée d'ailleurs sur l'expérience et l'observation. Plus tard, lorsque la civilisa-

tion gagna du terrain, la médecine sortit des temples.

Nous n'avons ni représentations, ni texte pour nous permettre d'avancer que les anciens Egyptiens aient appliqué la vertu thérapeutique du soleil. M. Charles Boreux, le distingué égyptologue, nous a affirmé que le papyrus d'Ebers lui-même, si riche en renseignements médicaux, était muet sur ce sujet.

Il nous faut arriver jusqu'aux Grecs pour être certain de la pratique du bain de soleil. Les Grecs l'appelaient *helios* ou *arenaria* (*arena*, sable), et le prenaient, en effet, soit couchés sur le sable, soit étendus sous les portiques des temples ou sur les terrasses de leurs maisons. La reconstitution du temple d'Esculape à Epidaure a mis au jour une longue galerie orientée au sud et adjacente aux dortoirs où les malades étaient hospitalisés. Là, sans doute, la cure de soleil faisait partie du traitement et les fidèles devaient la considérer comme agréable au dieu guérisseur. Esculape n'est-il pas le fils d'Apollon ?

Un passage d'Hérodote, transmis par Oribase, nous en apprend les indications et le mode d'application.

« L'exposition au soleil est éminemment nécessaire aux gens qui ont besoin de se restaurer et de prendre de la chair ; cependant il faut éviter les rayons qui s'échappent à travers les nuages et, dans les pays à l'abri du vent, ceux qui sont souvent interceptés. Autant que possible on s'arrangera de façon que, en hiver, au printemps et en automne, le soleil vienne frapper directement les malades ; mais en été il faut rejeter cette méthode pour les gens faibles, à cause de l'excès de chaleur. C'est surtout le dos qu'il faut exposer au soleil ou au feu, car les nerfs qui obéissent à la volonté se trouvent principalement dans cette région et, si ces nerfs sont tenus dans un état de douce chaleur, cela rend le corps tout entier

sain ; toutefois, il faut garantir la tête à l'aide de quelque couverture. »

A Rome, le solarium était un complément obligé de toute habitation. Les peintures de Pompéi offrent des exemples de ces terrasses situées sur les toits des maisons, où l'on pouvait s'exposer en toute liberté à la lumière solaire. Beaucoup de ces belvédères étaient couverts : c'étaient des *solaria tecta*. D'autres fois, le solarium n'était qu'un balcon supporté par des colonnes le long de la maison. Certains de ces *solaria* placés sur de grands portiques, dans un lieu public : thermes, temples ou forum, pouvaient même servir de promenade. Suétone parle de ces portiques lorsqu'il dit que Néron fit bâtir à ses frais, devant toutes les maisons isolées ou contiguës, des *solaria*, du haut desquels on put arrêter les incendies « *de quarum solaris incendia arcerentur* »<sup>1</sup>.

Les thermes contenaient en plus des chambres où les baigneurs pouvaient s'exposer au soleil. Dans les thermes de Caracalla, un des plus grandioses monuments de l'architecture romaine, on trouve à côté des divers bains, chauds, tièdes et froids, entouré par le sudatorium, la salle des exercices du corps et les salles des jeunes gens, un péristyle découvert et bien fermé, une sorte de cour intérieure destinée à cet usage. Il n'y manque même pas plus que dans le moderne *luftbad* allemand une exèdre pour les conférenciers improvisés.

D'ailleurs, c'est Pline qui nous l'apprend<sup>2</sup> : *Frigidariae cellae connectitur media cui sol benignissima praesto est.*

Au milieu (des bains) se trouve une salle adjacente à l'étuve froide et dans laquelle le soleil est rapidement très salutaire.

Il existait même des stations climateriques

d'héliothérapie, et il est piquant de constater que déjà les médecins s'étaient tournés vers la Côte d'Azur. La femme de l'empereur Galien, Cornélie Salonine, s'en vint, en effet, sur ordonnance médicale faire une cure solaire à Nice.

D'autre part, des fouilles récentes exécutées à Korbous, station hydro-minérale voisine de Tunis, ont mis à jour l'inscription suivante remontant environ à 42 avant J.-C. :

*Decimus Laelius, Decimi filius, Balbus, quaestor*



Figure 1.

Inscription trouvée à Korbous (Tunisie).  
(J. RENAUULT, *Cahiers d'Archéologie tunisienne*.)

*pro praetore, assa, destrictarium solariumque faciendum coeraverit.* Decimus Laelius Balbus, fils de Decimus, questeur pour le préteur, a pris soin (de l'édification) des étuves, de la salle de massage et du solarium.

Si l'on songe que Korbous, station marine, possède en outre des eaux chlorurées sodiques, il faut bien admettre que les Romains, puisqu'ils en avaient reconnu l'efficacité, devaient y soigner les malades appropriés et parmi eux des scrofuloux.

Ainsi donc il y a vingt siècles on traitait les tuberculoses externes par le soleil et la cure saline!

Vers cette époque le christianisme s'en vint bouleverser la face du monde païen. Flagellée par la dure parole des ascètes, la civilisation abandonna le goût des jouissances terrestres. Si la société y gagna au point de vue moral, elle y perdit en confortable. L'hygiène devint superflue comme tout ce qui était destiné à assurer ici bas le minimum de souffrances.

Les Barbares envahisseurs, trouvant le paganisme déjà cloué au pilori, détruisirent ce qui restait de ses pompes, et le monde s'abîma dans l'ignorance du moyen âge.

La Renaissance, ce fleuron de la couronne latine, ne put faire davantage que de saluer l'avenir, et le grand siècle lui-même, malgré son luxe magnifique, témoigna au soleil la même horreur qu'il ressentait pour l'eau. Sous la Régence enfin chacun pensait comme ce Talon rouge<sup>1</sup> : « Tous les plaisirs de la vie se passent aux bougies. Spectacles, soupers, bals, divertissements de toute espèce sont brouillés avec le soleil. Laissons cet astre faire croître la salade et mûrir les choux. »

\*\*\*

C'est à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que se révéilla le goût de la lumière du soleil. Les philosophes de l'école de Rousseau, en prêchant le culte de la nature, et les physiciens, par les progrès qu'ils marquèrent dans l'optique, préparèrent cette résurrection.

En 1774, Faure étudiait l'*Usage de la chaleur actuelle dans le traitement des ulcères*<sup>2</sup> et proposait de substituer à une source thermique artificielle l'ardeur du soleil à 33° Réaumur.

1. Grimod de la Reynière.

2. Mémoires de l'Académie Royale de chirurgie.

1. Suétone, Néron, XVI.  
2. Pline, épître 5.

La Peyre et le Gomte, en 1776, présentèrent à la Société Royale de Médecine quelques observations d'ulcères guéris par la lumière solaire renforcée au moyen de lentilles.

En 1799, Bertrand soutenait devant la Faculté de Médecine de Paris une thèse intitulée : *Essai touchant l'influence de la lumière sur les êtres organisés; sur l'atmosphère et sur différents corps chimiques*.

En 1815, Cauvin, dans les *Bienfaits de l'insolation*, conseille cette méthode pour « toutes les maladies asthéniques, toutes celles qui reconnaissent pour principal caractère une faiblesse radicale, une déchéance de tous les systèmes organiques et enfin certaines phlegmasies chroniques ».

La cure solaire ne cessait dès lors d'être pratiquée en France, et, vers 1850, Turck donnait une remarquable étude des bains d'air, de lumière et de soleil.

C'est plus tard, vers 1855, que celui qui passe en Allemagne pour le promoteur de cette méthode, l'empirique Rikli, fonda un établissement de physiothérapie à Vildes, en Autriche.

Il est juste d'ajouter que la cure solaire, malgré la vogue qu'elle eut en Allemagne, y resta longtemps dans le domaine de l'empirisme, et c'est depuis peu qu'on s'est mis à en systématiser l'application.

Le Danois Finsen fut l'initiateur véritable de la photothérapie, mais la pâle lumière de son pays ne l'incita guère à remplacer la source lumineuse artificielle par le soleil.

Après lui le laboratoire s'empare de la question : en France, Duclaux, Arloing, Courmont, Lesieur et Nogier; en Angleterre, Tyndall; en Italie, Pansini; et en Allemagne, Maag, Lenckel, Busek et Wiessner firent connaître la pénétration des rayons lumineux et leur action sur l'organisme et les germes pathogènes. Mais c'est à la clinique française que revient la priorité de

l'application solaire dans les affections virulentes.

Le professeur Poncet, de Lyon, insista le premier sur la guérison d'arthrites tuberculeuses, de plaies torpides, de localisations bacillaires diverses, par le bain de soleil prolongé. En 1904, Revillet, de Cannes, publiait la guérison rapide, par l'héliothérapie, de trois cas de vastes réssections osseuses pratiquées à la suite de traumatismes graves par Poncet.

Depuis lors, quatre thèses de doctorat ayant pour objet l'héliothérapie ont été soutenues devant la Faculté de Lyon, sous la présidence de ce maître éminent.

Les premiers essais en France furent naturellement appliqués dans la région la plus lumineuse de notre pays, c'est nommer le Midi, à Hyères, Cannes, Nice et Menton.

Cet exemple fut rapidement suivi par les médecins suisses, à Leysin, à Samaden. Et il a fallu pour satisfaire une fois de plus notre snobisme national que cette méthode nous revint d'au delà des frontières pour acquérir dans notre thérapeutique la part merveilleuse qu'elle mérite.

GUSTAVE RIVIER  
(d'Hyères).

Médecin suppléant de l'Hôpital René-Sabran.

L'HELIOETHERAPIE  
DANS LE  
TRAITEMENT DES TUBERCULOSES EXTERNES  
SES INDICATIONS — SES MODES D'APPLICATION  
SES RESULTATS

L'héliothérapie, dont, renouvelée d'Hippocrate et des médecins de la Grèce antique, la première idée revient aux Lyonnais, avec Ollier

I. MILLOX. — « De l'héliothérapie locale », 1899. —

et Poncet, vient d'acquérir, dans ces dernières années, grâce à l'initiative, je dirais presque à l'apostolat de Rollier, une importance de tout premier ordre dans le traitement des différentes formes de tuberculoses externes, pour ne parler aujourd'hui que de celles-ci.

Depuis trois ou quatre ans, de nombreux médecins ont, en divers endroits, appliqué systématiquement l'héliothérapie, avec des résultats excellents et souvent même absolument inespérés; on a pu ainsi constater que si cette méthode de traitement réalise souvent des conditions tout à fait supérieures de mise en pratique dans les stations d'altitude, comme l'ont montré les premiers Bernhardt à Samaden et Rollier à Leysin, elle peut aussi se pratiquer avec succès dans toutes les régions où la radiation solaire est intense et peut se prolonger longtemps grâce à l'absence de nuages. Aussi a-t-on montré que la côte méditerranéenne pouvait facilement, à ce point de vue, rivaliser avec la haute montagne, surtout dans les années pluvieuses et embrumées comme celle que nous venons de traverser; ajoutons que l'on constate maintenant que la cure héliothérapique peut se faire également dans de fort bonnes conditions, non seulement sur nos côtes de l'Oréan ou de la Manche, le fait a été prouvé dans diverses de nos stations marines, mais même en plaine, dans le centre de la France, on peut obtenir d'excellents résultats, comme le montrent les expériences faites cet été même à Lamotte-Beuvron par Hervé.

Nous ne pouvons tenter d'énumérer ici toutes les stations où cette cure est systématiquement organisée; car, à l'imitation de Rollier, se sont déjà installées, non seulement en Suisse, mais en France, nombre de cliniques organisées à cet effet.

Sur le littoral méditerranéen, où l'organisation

ORTICONI. « De l'héliothérapie », 1902. — ARMAND. « De l'héliothérapie à l'altitude », 1911. — RIVIER. « La cure hélio-marine », 1911.